

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

NONIDI 9 Pluviôse.

(Ere vulgaire.)

Vendredi 29 Janvier 1796.

Extrait d'une lettre de Milan, avec des détails sur les positions des armées autrichiennes, piémontaises et françaises. — Grands préparatifs de la cour d'Espagne, qui met ses troupes de terre et de mer sur un pied respectable. — Attaque faite par une colonne républicaine du château de Bréguigny, près Rennes, où étoit une partie de l'état-major des chouans avec Puisaye; arrestation de quatre de ces chefs.

A V I S.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n^o. 500.

Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.

Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

I T A L I E.

Extrait d'une lettre de Milan, du 4 janvier.

Les hostilités sont suspendues de fait entre les armées de France & du Piémont, à cause de la rigueur de la saison, quoiqu'il ne soit nullement mention d'une convention à cet égard. L'armée autrichienne des Alpes s'étend sur les montagnes depuis le col de Suze jusqu'à Aoste; celle des Piémontais occupe une position assez avantageuse, depuis Lacconi par Foresta jusqu'à Yrcée; enfin, celle de France tient Soluzzo, Oneille, Savonne, le territoire de Gènes, le Montferrat & les environs d'Alexandrie. On annonce toujours la prochaine arrivée de renforts autrichiens pour notre armée, dont il paroît que le quartier-général sera ici ou à Pavie.

Les espérances de paix prennent cependant quelque consistance dans le midi de l'Europe, sur-tout depuis qu'on sait que la cour de Madrid prend de grandes mesures pour mettre ses forces de terre & de mer dans l'état le plus respectable. On sait que tous les régimens de ce royaume vont être mis au complet, & qu'outre l'escadre de 30 vaisseaux de ligne espagnols qui est à Mahon sous

le commandement de l'amiral Massaredo, on prépare 40 autres vaisseaux de guerre à Cadix. Ces dispositions ont alarmé, dit-on, le cabinet britannique, au point qu'il en a fait demander le motif à la cour de Madrid: on ajoute que celle-ci n'a donné aucune réponse précise à la curiosité anglaise; mais on suppose que son objet, en se précautionnant ainsi contre tous les événemens possibles, est de se trouver en mesure de secouer l'espece de dépendance où le cabinet de Saint-James l'a tenue depuis la bisarre alliance qui a eu lieu entre les deux cours.

Il est aisé d'imaginer l'intérêt que les divers états d'Italie prennent aux projets de l'Espagne, relatifs à la liberté du commerce de la Méditerranée, que les Anglais ont maîtrisé pendant quelque tems avec beaucoup de hauteur, & il y a tout lieu de penser qu'il aura été question des mesures à prendre à ce sujet, dans l'entrevue des deux cours de Madrid & de Lisbonne à Badajoz. Enfin, on présume que la cour de Naples suivra l'impulsion qui lui sera donnée par celle de Madrid, pour sortir d'une coalition où ces différentes cours n'ont réussi qu'à seconder les projets ambitieux de celle de Saint-James.

A L L E M A G N E.

De Lorrach, en Brisgaw, le 18 janvier.

L'armistice n'a pas été encore publié dans le Brisgaw, ni sur la rive droite du Rhin; on s'est contenté de le publier sur la rive gauche: on fait au contraire travailler par corvée les paysans de Weys, Haldingen, Etlingen & Eymidingen, à un fossé considérable près de la batterie n^o. 8.

Dans les bois de Roelen & de Volbach, on fait plusieurs milliers de gabions, soit pour réparer les batteries, soit pour en construire de nouvelles.

On conduit beaucoup de branchages entrelacés aux batteries & au camp de l'artillerie de rés rve près de Haldingen.

Il n'est pas arrivé de nouvelle artillerie ou munitions ; la grosse cavalerie est partie & a été remplacée par des hussards.

F R A N C E .
DÉPARTEMENT DE L'ISLE ET VILAINE.

Extrait d'une lettre de Rennes, du 26 nivôse.

Depuis plusieurs jours nous étions dans des alarmes continuelles, quoique les dangers que nous avons courus ne nous aient été entièrement connus qu'après qu'ils ont été passés. Puisaye & une partie de l'état-major des chouans avoient pratiqué des intelligences dans notre ville ; ces chefs étoient aux portes de la ville, dans le château de Bréquigny ; ils avoient tué deux bœufs, ce qui annonce qu'ils attendoient incessamment leurs cohortes ; mais la nuit du 24 du courant, une colonne de nos troupes se porta sur le château & parvint à saisir les nommés Appagnac, Viard-Jusé-Mouillemuse, Malet & l'Avocat, tous quatre trop célèbres par leurs forfaits dans le parti des chouans : ils sont entre les mains de la commission militaire établie ici, & ils sont peut-être jugés au moment où je vous écris. On a malheureusement manqué Puisaye, son domestique & deux autres des principaux chefs. En revanche, on a saisi sa correspondance, dans laquelle se trouvent compromises plusieurs personnes de Rennes & d'autres villes. On a vu flotter sur l'eau des fossés, qui sont immenses, trois chapeaux ; ce qui a fait présumer que Puisaye pourroit être noyé ; mais je ne vous donne point cette nouvelle pour certaine. On a trouvé une collection de proclamations que ces brigands, s'intitulant conseil-général civil & militaire des armées catholiques & royales de Bretagne & pays adjacens, autorisé par Monsieur, frère du roi, lieutenant-général du royaume, en vertu des pouvoirs à lui confiés par sa majesté, adressoient de par le roi aux généraux, officiers & soldats des troupes républicaines.

De Paris, le 8 pluviôse.

On assure que le citoyen Lecoulteux-Cantelou, membre du conseil des anciens, a refusé le ministère des finances qui lui a été offert ; & l'on croit que le citoyen Ramel, membre du conseil des cinq cents, l'a également refusé.

Des lettres authentiques de divers départemens portent que l'emprunt forcé se paye avec beaucoup d'empressement par un grand nombre de citoyens ; de sorte que les avantages qu'on se promettoit de cette mesure sont aussi prompts que réels.

On a remarqué que la valeur des monnoies d'or étoit beaucoup moins considérables dans les grandes communes éloignées de Paris telles que Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, &c. où les louis ne valent au plus que 4000 liv. en assignats, tandis qu'à Paris ils excèdent depuis quelque tems 5000 à 5400 liv. On prétend que cette différence est entretenue non-seulement par l'agiotage qui se fait à Paris, mais encore par l'intérêt particulier de la plupart des entrepreneurs qui ont affaire au gouvernement. Ceux-ci stipulent leur prix sur la valeur courante des assignats à Paris, & comme leurs fournitures se font dans différentes communes où le cours est au-dessous de celui de Paris, cette différence tourne entièrement à leur profit & au dé-

triment de la chose publique : on assure que le gouvernement va prendre en considération cet objet vraiment important dans l'économie générale des dépenses dont il s'occupe.

De tous les points de la république les jeunes gens de la première réquisition, égarés un moment par des suggestions perfides, reprennent gaiement le chemin de leurs drapeaux, & le ministre seconde cette ardeur glorieuse en prenant les mesures les plus efficaces pour que nos armées n'éprouvent plus aucun de ces besoins qui nuisent à la rapidité des marches & de la victoire. C'est ainsi qu'à l'ouverture de la prochaine campagne nos ennemis trouveront nos armées & plus nombreuses & mieux disciplinées, en mesure de leur faire éprouver la grandeur des ressources d'un peuple libre.

Le 5 de ce mois le ministre de la guerre a adressé la lettre suivante aux agens militaires de la république.

« Appelés par le gouvernement à des fonctions importantes dans les différens départemens de la république, vous ne pouvez ignorer que, de l'ensemble & l'activité de vos mesures, dépend la force des armées, & par conséquent la propriété nationale. Cependant, citoyens, plusieurs d'entre vous ont tardé de se rendre au poste qui leur étoit assigné, quelques uns même y sont à peine arrivés en ce moment. Je dois donc réitérer les instructions du gouvernement ; je dois vous avertir, qu'il est tems de sauver la patrie par la prompte & ferme exécution des loix.

« Allez, parcourez tous les points confiés à votre surveillance, arrachez à la honte de l'oisiveté, au crime de la rébellion, cette jeunesse insensée qui, dans le sein de l'indifférence, oublie qu'elle a une patrie à défendre, des droits à soutenir, des lauriers à partager. Que la tiédeur s'enflamme ; que l'égoïsme disparoisse ; que l'amour de la liberté domine ; en un mot, que ces enfans de la mollesse apprennent qu'ils sont hommes, & prouvent qu'ils sont citoyens.

« Plus vous rappellerez à son devoir cette portion indolente & aisée de la jeunesse française, plus, n'en doutez pas, vous verrez se rapprocher du leur Pourrier, l'artisan, ces premiers soutiens de la patrie. Que les drapeaux de l'égalité les réunissent tous, ils marcheront ensemble au champ de la gloire, & sauront tous réparer une erreur par des triomphes.

« Pour vous, citoyens, n'écoutez, ne voyez que la loi ; foulez aux pieds toute considération, toute occupation particulière ; il faut que tout cède au bien général ; les instructions qui vous ont été données reposent sur l'humanité, la justice & l'intérêt de la société.

« Si dans votre marche, dans vos rapports, dans votre correspondance, il s'élève des obstacles imprévus, adressez-vous à moi, j'emploierai tous les moyens qui dépendent de mon autorité. Ne manquez pas de vous entourer des avis & du zèle des amis prononcés de la république ; enfin, soutenez le foible, ramenez l'égaré, mais sévisez contre le rebelle.

« Voilà, citoyens, les bases sur lesquelles vous devez fonder vos opérations : la patrie attend de vous de prompts secours, & elle vous prépare sa reconnaissance, puisqu'elle vous devra sa tranquillité, son bonheur & ses victoires.

Signé, AUBERT-DUBAYET.

Une l...
vertures
M. Pitt
sur le s...
tion, il
hauteur
affaires.
paroles
passer d...
sacrifice
un artifi...
l'opposi...
désastre
nique. P...
le mini...
ne man...
cution.
ment de...
pacificati...
Ces b...
paroisse...
directoi...
messag...
puissanc...
pouvoit...
tures, q...
pas été...
mêmes s...
plus au...
réunir l...
courage.
Mais j...
forts de...
sentime...
forces n...
nion de...
par la...
de ceux...
la chose

Messag

Cit

Les e...
c'étoit p...
redoublo...
guerre ;
seurs, e...
mêmes r...
des pré...
pas nouv...
à ce suj...
jamais m...
de l'étra...
Mais ces...
directoir...
sances c...
peut le...
bligé po...
républic...
Les Fr

Une lettre particulière de Londres porte que des ouvertures de négociations pour la paix ont été faites à M. Pitt par le ministre d'une puissance neutre, mais que sur le simple exposé des premières bases de la négociation, il en a rejeté la proposition avec beaucoup de hauteur, ce qui n'étonne pas les hommes au fait des affaires. On ne paroît pas douter à Londres que les paroles de paix que le ministre a cauteusement fait passer dans le discours émané du trône n'étoient qu'un sacrifice à l'opinion publique qui demande la paix, & un artifice pour affaiblir le plus puissant argument de l'opposition, tiré de la prolongation gratuite d'une guerre désastreuse & sans objet d'utilité pour la nation britannique. En annonçant des dispositions générales de paix, le ministre sait bien qu'il ne s'engage à rien, & qu'il ne manquera jamais de prétexte pour en reculer l'exécution. On prétend aussi que l'Autriche a pris l'engagement de ne pas se détacher de l'Angleterre pour une pacification particulière.

Ces bruits, sur lesquels nous ne pouvons rien affirmer, paroissent s'accorder avec un des derniers messages du directoire exécutif au conseil des cinq cents. (Voyez ce message ci-après). Il annonce qu'il a offert la paix aux puissances coalisées, à des conditions aussi modérées qu'il pouvoit le comporter la dignité nationale. Ces ouvertures, que l'humanité & la raison ont inspirées, n'ayant pas été reçues comme on auroit dû l'espérer si les mêmes sentimens avoient animé nos ennemis, il ne reste plus au gouvernement qu'à ranimer l'esprit public & à réunir toutes les forces nationales pour conquérir par le courage cette paix qu'on vouloit obtenir par la raison. Mais il ne faut cesser de répéter que les plus grands efforts des peuples libres sont ceux que leur inspire le sentiment même de leur liberté, & que la réunion des forces ne peut prendre toute son énergie que de la réunion des sentimens & des intérêts. Les sacrifices attachés par la force sont toujours bien foibles en comparaison de ceux qu'inspire un dévouement noble & volontaire à la chose publique.

Messages du directoire exécutif des 4 et 5 pluviôse, au quatrième.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

Les ennemis de la France ont parlé de paix, mais c'étoit pour ralentir nos préparatifs, pendant qu'eux-mêmes redoubloient d'efforts pour se disposer à continuer la guerre; ils vouloient affaiblir le courage de nos défenseurs, en les berçant d'une pacification prochaine, qu'eux-mêmes ne cessent d'é luder par des formes évasives & des prétextes frivoles. Cette perfidie, de leur part, n'est pas nouvelle, & les bruits qu'ils ont affecté de répandre à ce sujet, depuis le commencement des hostilités, n'ont jamais manqué d'être saisis & accredités par la faction de l'étranger, qu'ils entretiennent au milieu de nous. Mais ces manœuvres n'ont point ralenti les mesures du directoire exécutif, & tout en offrant la paix aux puissances coalisées, à des conditions aussi modérées que peut le comporter la dignité nationale, il n'a rien négligé pour assurer de nouveaux triomphes aux armes républicaines.

Les Français doivent savoir qu'ils n'auront la paix avec

leurs ennemis que lorsqu'ils auront mis ceux-ci dans l'impossibilité de poursuivre leurs projets désastreux. Cette époque n'est pas éloignée; elle doit couronner une campagne vigoureuse, & nous avons lieu de croire que celle qui va s'ouvrir ne le cédera point à celle de l'an 3. Déjà la consistance qu'acquiert chaque jour le gouvernement; l'accord désespérant pour les ennemis intérieurs, qui existe entre le corps législatif & le directoire; la circulation des denrées qui commence à se rétablir; l'empressement des jeunes gens à rejoindre leurs drapeaux; l'activité générale des contribuables à seconder la mesure salulaire & décisive de l'emprunt forcé; la certitude enfin de voir toutes les factions poursuivies, soit que leur royalisme demeure à découvert, soit qu'elles en dissimulent l'arrière-pensée sous des formes anarchiques; tout enfin nous annonce que si nous sommes forcés par d'implacables ennemis à couvrir encore de nos soldats leurs plaines ensanglantées, ce sera pour venir bientôt, couverts de nouveaux lauriers, jouir du repos désormais inaltérable, qu'assurent la constitution jurée par tous les français, le retour de la morale & de la justice, l'amour du travail & de l'économie. Ce qui rend, vous le savez, citoyens législateurs, le service si pénible en ce moment, malgré les ressources prodigieuses qui existent encore dans la république, c'est l'absence des signes représentatifs d'échange, enfouis par la cupidité, qui ôte la possibilité de faire les approvisionnements nécessaires aux armées; il faut donc un moyen d'y suppléer, & le directoire n'en aperçoit aucun que la levée en nature de l'objet, au moins, qui, dans ce moment, est le plus urgent & le plus indispensable; celui des chevaux, tant de trait que de remonte.

La principale cause du peu de succès de la campagne dernière fut le défaut presque absolu de moyens de transports & la supériorité des ennemis en cavalerie. Le mal ne fait qu'augmenter chaque jour, & nous sommes obligés de vous dire, citoyens législateurs, que, s'il n'est pris à cet égard une mesure aussi prompte qu'efficace, nous devons nous attendre à des revers.

Le directoire demande que vous l'autorisiez à faire la levée du trentième cheval dans toute l'étendue de la république: l'expérience assure le succès de cette mesure; tout autre ne peut donner que des résultats douteux, tardifs, entraînant à des dépenses excessives & à la sortie d'une quantité prodigieuse de numéraire.

Le directoire ne s'est déterminé à faire au corps législatif la proposition d'une levée extraordinaire de chevaux, qu'après l'avoir long-tems méditée & s'être bien pénétré qu'il n'existe point d'autres moyens d'assurer le service.

Cette levée seroit faite par les corps administratifs. Le corps législatif peut statuer lui-même sur le mode d'exécution, ou l'abandonner au directoire, qui suivra le plus économique & le moins onéreux possible aux citoyens; mais, quelque parti que vous adoptiez à cet égard, les circonstances exigent que cette mesure ne soit point différée.

Citoyens législateurs, le directoire invite le conseil à prendre l'objet de sa demande dans la plus haute & la plus prompte considération.

Signé, REWBELL, président

LACARDE, secrétaire général.

Second message du directoire.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

Le conseil des cinq cents a pris une résolution qui a été approuvée par celui des anciens, le premier frimaire dernier, portant que l'emprunt d'un milliard à 3 pour 100, ouvert à la trésorerie nationale, est provisoirement fermé.

Un décret du 26 thermidor de l'an 3^e. a aussi ouvert un autre emprunt par voie de tontine nationale; les motifs qui ont déterminé le corps législatif à fermer l'emprunt d'un milliard doivent également faire suspendre l'exécution de celui par voie de tontine nationale.

Le directoire exécutif a cru devoir fixer l'attention du conseil sur cet objet; il l'invite à vouloir bien le prendre en considération.

Troisième message du directoire, du 6 pluviôse, an 4.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

Depuis l'existence de la loi du 19 fructidor, an 2, qui, ordonnant le versement à la trésorerie nationale du produit des sous additionnels des administrations de département, a mis les dépenses administratives à la charge du trésor public, il est démontré que les corps administratifs se sont éloignés de cet esprit d'économie qui le dirigeoit dans la distribution de leurs sous additionnels.

Les dépenses se sont multipliées avec une rapidité effrayante; les formes de la comptabilité ont été violées, & ont amené des abus & des dilapidations qu'il est urgent d'arrêter.

Il est difficile d'atteindre ce but, tant que la loi du 19 fructidor existera.

Le directoire exécutif invite le conseil des cinq cents à examiner s'il ne conviendrait pas à l'intérêt du trésor public de rapporter cette loi & d'ordonner le rétablissement des sous additionnels pour faire face aux dépenses d'administration.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen CAMUS.

Séance du 8 pluviôse.

A l'ouverture de la séance on lit une lettre du citoyen Vaublanc, qui se plaint de ce qu'on l'a fait juger par une commission militaire lorsqu'il étoit déjà nommé député au corps législatif.

On demande d'une part l'ordre du jour, & de l'autre le renvoi à une commission.

Bourdon représente qu'il faut attendre, pour s'occuper de cette affaire, que le conseil soit plus nombreux. — Adopté.

Ramel présente un projet de résolution tendant à ordonner qu'il sera construit, du côté de la rue Saint-Honoré, une galerie pareille à celle du Louvre qui est de côté de l'eau.

Ramel développe les avantages qu'on pourroit tirer de

ce monument, où l'on réuniroit les divers dépôts, cabinets & autres établissemens consacrés aux sciences & aux arts, ainsi que la bibliothèque nationale.

Le conseil ordonne l'impression du discours & du projet de résolution, & renvoie le tout à l'examen d'une commission.

Guyomard a demandé à cette occasion la suspension des travaux commencés au ci-devant palais Bourbon pour y placer le conseil des cinq cents: divers membres se sont opposés à ce qu'on adoptât cette proposition, & le conseil a arrêté que sa commission des inspecteurs lui rendra compte de l'état de ces travaux.

Le conseil se forme en comité général.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen COUPEL.

Séance du 8 pluviôse.

On fait lecture du procès-verbal de la veille. — Le conseil approuve la rédaction.

Le conseil reconnoît l'urgence & approuve une résolution qui adjoint pour six mois deux nouveaux directeurs du jury aux six déjà nommés dans la ville de Nantes.

Après avoir également reconnu l'urgence, le conseil nomme une commission pour une résolution qui porte que les appels des jugemens des anciens tribunaux de police correctionnelles seront jugés par les tribunaux criminels de département.

La commission est composée des citoyens Torcy, Charlier & Lanjuinais.

On procède au scrutin pour le renouvellement de la commission des inspecteurs.

Bourse du 8 pluviôse.

Amsterdam..... $\frac{2}{32} \frac{19}{64}$.	Bâle..... $\frac{41}{64}$.
Hambourg...37,000-36,500.	Louis...5225-50-25-200.
	175-150-175-200.
Madrid.....2100.	Ecus. 5075-100-5075-5050.
Cadix.....idem.	Inscriptions...150-140-135.
Gènes.....18,000.	

Histoire de la Révolution, précédée de l'exposé rapide des administrations successives qui ont déterminé cette révolution mémorable; 6 vol. de plus de 400 pages chacun. Chez Garnery & Bidault, libraires, rue Serpente, n^o. 17.

Cet ouvrage n'est point un ouvrage de circonstance ni d'esprit de parti. Il contient le tableau fidèle & détaillé des événemens; les principaux personnages n'y sont représentés que par le récit de leurs actions & la relation exacte de leurs discours. On s'est attaché principalement à retracer les différens mouvemens de l'opinion sur les hommes & sur les choses. Il est à désirer que cet ouvrage soit continué dans le même esprit.